« Institution et clinique du vieillir : une éthique du sujet »

« Institution et clinique du vieillir : une éthique du sujet »*

En juin dernier, les Journées de notre ACF accueillaient – par zoom ! – Claudine Valette-Damase, psychanalyste, membre de l'ECF et de l'AMP, sous le thème : « Pas d'âge pour le désir ! » Une matinée de travail a été consacrée à la *clinique du vieillir*, un thème cher à notre invitée notamment au travers du réseau des CÉRÂS[1].

Comment se débrouiller dans les institutions accueillant des personnes dites « âgées et dépendantes » pour faire valoir quelque chose d'une éthique du sujet ?

Notre invitée en fait un enjeu car seule cette éthique « permet de se confronter au pire, de supporter ce que personne ne supporte. Et de fait ainsi nous sommes efficaces dans l'humanisation de ces lieux qui sont avant tout de ségrégation ».

Au cours de cette matinée, nous avons entendu différentes modalités de travail au sein de ces institutions. Chacune met

en lumière comment une clinique orientée par la psychanalyse lacanienne permet la prise de parole de l'être parlant, au-delà de la question du vieillissement.

Subvertissant un dispositif d'« éducation thérapeutique », une collègue ergothérapeute témoigne de son accompagnement d'un résident particulièrement désarrimé de l'Autre. Lui porter de l'attention, *mais pas trop*, a permis un nouveau lien social et une certaine relance du désir pour ce monsieur. En faisant avec sa singularité, elle s'est laissée enseigner par lui. Ce travail indique aussi comment il est important dans ces institutions de savoir manier le transfert au point de permettre qu'il se pluralise.

Claudine Valette-Damase a choisi de nous parler d'une expérience de « groupe de parole » dans un EHPAD. Ce dispositif, créé à partir du discours analytique, va permettre une expérience inédite de la parole. Inédite parce que celle-ci s'adresse à une psychanalyste qui s'offre à « incarner le lieu et le lien, sans place ni statut préalablement définis ». Ainsi peut se dire la « différence radicale entre les sujets ». Inédite encore car « la parole en psychanalyse décomplète, vient faire coupure avec le discours courant ».

Pour finir, notre deuxième collègue, psychologue, nous indique comment on peut se saisir de ce qui ne va pas dans l'institution pour inventer quelque chose. Cela part du cas singulier de Mme D. qui fait symptôme dans l'institution. Les soignants sont divisés par ce qui se joue autour de cette dame et demandent à pouvoir « en parler ». La psychologue proposera la création d'un groupe de « réflexion éthique », ayant perçu que ce syntagme serait plus opérant dans cette institution que celui de « groupe de parole » ou de « supervision ».

« L'être parlant apprend-il à vieillir ? à vivre ? à mourir ? Y a-t-il des méthodes pour cela ? » questionne C. Valette-Damase au cours de son intervention. « Certains le pensent et mettent en œuvre des programmes à appliquer. La psychanalyse

parie, elle, sur la parole […] avec comme seul moteur le désir »

* Journées de l'ACF à la Réunion avec Claudine Valette-Damase, échos de la matinée du 18 juin 2021.

[1] Centres d'Études et de Recherches sur l'Âge et le Sujet : réseau de professionnels en métropole et à la Réunion, construit à l'initiative de Michel Grollier et de notre invitée, qui se déploie en référence à la psychanalyse d'orientation lacanienne.